beau milieu d'une fête offerte à la cour d'Espagne par Philippe V. Les deux dames sont masquées, et le roi ne manque pas de tomber amoureux fou de Mme de Saint-Hérem. Il va sans dire que Roger en conçoit une effroyable jalousie, et qu'il s'oublie jusqu'à provoquer le roi, le petit-fils de Henri IV, qui veut bien, pour un moment, suspendre sa colère, mais pour en rendre bientôt l'explosion plus terrible. Heureusement, Charlotte cesse son petit manége de coquetterie et se jette dans les bras de son mari, dont elle s'est fait aimer par cette ruse à laquelle on pourrait reprocher de n'être pas très-neuve. Quant à Philippe V, il n'a pas la force d'en vouloir à son ami et lui accorde un généreux pardon. Il ne reste plus que Dubouloy, qui se laisse enfin attendrir par l'offre du titre de baron que sa chère petite femme a su obtenir pour lui.

Voilà, à peu près, tout ce que renferme cette comédie. Pour nous, nous ne saurions voir dans Mlles Charlotte et Louise que des grisettes dont la légèreté contraste par trop avec la sévérité bien connue de la maison de Saint-Cyr. Quant aux héros, ils sont l'un et l'autre sans grand intérêt. Ce sont deux roués assez vulgaires, des dupeurs assez niais pour se faire duper et qui ne savent pas même accepter noblement leur défaite; car chacun d'eux se laisse aller envers sa femme à des paroles injurieuses et même à des duretés inexcusables. En résumé, rien de neuf ou d'original dans la donnée, rien que de fort ordinaire dans l'exécution, et les *Demoiselles de Saint-Cyr* sont, à notre avis, une des pièces les moins heureuses de M. Dumas.

Demoiselle d'honneur (LA), opéra-comique en trois actes, paroles de MM. Mestepès et Kauffmann, musique de M. Théophile Semet, représenté au Théâtre-Lyrique le 30 décembre 1857. C'est un mélodrame assez émouvant, dans lequel on se donne un peu trop de coups d'épée, et où l'on voyage beaucoup trop. La musique est l'œuvre d'un artiste habile. On a surtout remarqué l'accompagnement instrumental de la chanson de Ronsard intercalée dans le second acte :

Mignonne, allons voir si la rose
Qui, ce matin, avait déclose
Sa robe de pourpre au soleil,
N'a point perdu, cette vesprée,
Les plis de sa robe pourprée
Et son teint au vostre pareil.

La mélodie, toutefois, n'a rien de saillant. Au troisième acte, le chœur des chasseurs, la cavatine de Reinette et de jolis couplets ont contribué au succès de cet ouvrage, qui a été chanté par Audran, Balanqué, Grillon, Mlles Marimon, Faivre, Amélie Rey et Mme Vadé.

Demoiselles de village (LES), tableau de G. Courbet; galerie de Mme la duchesse de Morny. La composition, comme toutes celles qu'a enfantées M. Courbet, est d'une simplicité extrême : les *Demoiselles de village*, en toilette du dimanche, se promènent à travers champs et font la rencontre d'une petite bergère à laquelle elles donnent du pain ou du gâteau. Quelques vaches paissent à côté. Ce tableau, exposé au Salon de 1852, la même année que les *Casseurs de pierres*, a été vivement critiqué. « Ces jeunes filles qui font l'aumône sont laides à faire peur, écrivit G. Planche. On dirait qu'elles ont résolu de lutter ensemble de gaucherie et de vulgarité. Difformité du visage, violation de l'harmonie, profusion de tons criards, M. Courbet n'a rien négligé pour offenser, pour scandaliser le goût; s'il a voulu, par cette peinture brutale, attirer l'attention, je l'avertis qu'il n'a réussi qu'à moitié. Il est très-vrai que les promeneurs, les oisifs s'arrêtent quelques instants devant les *Demoiselles de village;* mais les hommes habitués à contempler des œuvres sérieusement conçues, exécutées selon les lois du goût, détournent la tête avec un étonnement mêlé de dépit. Si M. Courbet veut signifier quelque chose dans l'histoire de l'école française, il faut absolument qu'il renonce au plus vite à cette peinture plus que rustique. Ce n'est pas en donnant aux jeunes filles des nez bourgeonnés, tels qu'on en voit aux cabarets, qu'il réussira à fonder sa renommée... La seule chose que je puisse louer dans ce tableau, c'est la manière dont les terrains sont traités. Il n'y a certainement aucune comparaison à établir entre les terrains et les figures. Encore faut-il restreindre l'éloge aux premiers plans, car les plans plus éloignés manquent de perspective, et cela est si vrai que les vaches sont parfaitement inintelligibles. Si l'on ne considère que leurs proportions, elles doivent être loin du spectateur; si l'on s'attache aux terrains qu'elles foulent, elles doivent être voisines de nos yeux, et alors leurs proportions deviennent une véritable énigme, car elles ont juste la grandeur des vaches de bois qu'on donne aux enfants. Un seul pli de terrain eût suffi pour motiver les proportions de ces deux figures; M. Courbet, en négligeant cette précaution vulgaire, leur a donné un caractère ridicule. » Si elle ne brille pas précisément par la perspective, la toile de M. Courbet se recommande du moins par une grande sincérité d'impression et par une facture des plus amples. Elle a reparu à l'Exposition universelle de 1855.

Demoiselles de la Seine (LES), tableau de G. Courbet. Comme contraste aux *Demoiselles de village*, saines, vigoureuses et honnêtes, faisant l'aumône à une petite bergère, M. Courbet a représenté deux *Demoiselles des bords de la Seine* (tel était primitivement le titre de son tableau), deux filles qui se sont échappées de la grande ville, un dimanche, en été, et qui se vautrent dans l'herbe au risque de friper leurs falbalas. L'une d'elles, étendue à plat ventre sur le gazon, tourne vers le spectateur son visage aux traits accentués; ses yeux, à demi ouverts, ont une expression de voluptueuse rêverie. L'autre, assise contre un arbre, la tête dans la main, semble dormir ou se livrer à quelque profonde méditation. La première est brune, la seconde est blonde. Ce tableau est un de ceux que Proudhon a complaisamment analysés dans son livre des *Principes de l'art*, qu'il semble avoir écrit pour la plus grande gloire du maître d'Ornans. Le célèbre penseur a découvert dans cette peinture bien des choses que M. Courbet n'avait assurément pas eu l'intention d'y mettre. Selon lui, le véritable sujet serait celui-ci : « A quoi songent les jeunes filles sous le second Empire. » Les deux demoiselles ici présentes résumeraient en elles les préoccupations et les aspirations du beau sexe contemporain. La brune, « c'est Lélia qui accuse les hommes des infortunes de son cœur, qui leur reproche de ne pas savoir aimer, et qui cependant repousse le timide et dévoué Stenio. Au premier abord, le sentiment qu'elle vous inspire est celui d'une pitié mêlée de crainte. On a une peur instinctive de ces créatures aux passions tantôt concentrées, tantôt bondissantes, jamais assouvies. Il y a en elles du vampire. Puis, à mesure que vous considérez cette tête charmante, étrangement magnétique, votre pitié tourne à la sympathie; vous vous sentez fasciné par elle, saisi du démon qui l'obsède. Vous voudriez, au prix de tout votre sang, éteindre l'incendie qui la consume. Fuyez, si vous tenez à votre liberté, à votre dignité d'homme; si vous ne voulez que cette Circé fasse de vous une bête... » La blonde, elle aussi, « poursuit sa chimère, chimère non d'amour, mais de froide ambition. Pourquoi ne serait-elle pas un jour princesse, comme tant d'autres, femme tout au moins d'un archimillionnaire? N'a-t-elle pas la jeunesse, la beauté, l'esprit, les talents? Serait-elle déplacée dans une haute position? Elle vaut bien sa pareille. Personne d'ailleurs ne pourra dire qu'il l'a épousée sans dot; elle a recueilli déjà; elle attend encore quelque chose; elle a su augmenter sa fortune, bien suffisante pour une femme seule. Elle possède des actions et des titres de rente; elle se connaît en affaires et suit attentivement les cours. Elle ne joue pas : elle opère sur bonnes valeurs achetées à propos et dont elle sait, avec non moins d'à-propos, se défaire. Oh! on ne la prendra pas au dépourvu; elle ne se fait pas d'illusions; le fol amour ne la tourmente pas. Elle saura attendre; tout ne vient-il pas à point à qui sait attendre? Bien différente de son amie, elle est maîtresse de son cœur et sait commander à ses désirs. Elle gardera longtemps sa fraîcheur; à trente ans, elle n'en paraîtra pas plus de vingt. D'ici là, peut-elle manquer de rencontrer un lord, un prince russe, un grand d'Espagne ou un agent de change? Du reste, à quelque âge qu'elle se marie, elle n'aura pas d'enfants; c'est la première condition qu'une fille prudente met à son contrat de mariage. » *Proudhon pinxit.* Proudhon a peint ces deux types d'après des modèles dont ses propres observations lui ont fourni tous les traits; il a trouvé bon ensuite d'en faire l'honneur à M. Courbet. Il ajoute : « Les *Demoiselles de la Seine* font pendant et contraste aux *Casseurs de pierres;* l'un des deux tableaux explique l'autre, le complète et le justifie. Tous deux sont dans la réalité, et tous deux puissants par l'idéal; il suffit, pour s'en convaincre, de s'arrêter quelques minutes à les considérer tour à tour. Demandez-vous, après vous être rendu compte de votre double impression, laquelle de ces existences, celle de ces malheureux journaliers ou celle de ces élégantes, vous semble la plus anti-esthétique, la plus démoniaque, sinon au point de vue de la misère matérielle, du moins à celui de la misère morale et de ses effroyables débordements. Ces deux femmes vivent dans le bien-être, entourées de tout ce que les arts de luxe peuvent ajouter de raffinements à l'existence. Elles cultivent ce qu'on appelle l'idéal; elles sont jeunes, belles, délicieuses; elles savent écrire, peindre, chanter, déclamer; ce sont de vraies artistes. Mais l'orgueil, l'adultère, le divorce et le suicide, remplaçant les amours, voltigent autour d'elles et les accompagnent; elles les portent dans leur douaire; c'est pourquoi, à la fin, elles paraissent horribles. Les *Casseurs de pierres*, au rebours, crient par leurs haillons vengeance contre l'art et la société; au fond, ils sont inoffensifs et leurs âmes sont saines. On a fait je ne sais plus quels reproches aux *Demoiselles de la Seine*. La seconde figure me paraît, à moi, trop effacée. J'aime, je l'avoue, que tout soit rendu et mis en saillie dans une peinture d'expression; plus le sens m'en paraît élevé et profond, moins je supporte les négligences. Je hais la pochade. Ces réserves faites, je demande si de telles conceptions ne sont pas dans la vraie donnée de l'art; si ce n'est pas du plus haut idéalisme, de cet idéalisme qui, au lieu de s'ériger en religion, double sa puissance en se mettant au service de la philosophie et de la morale. » M. Courbet, un idéaliste !.. Il y aurait beaucoup à reprendre à cette appréciation de Proudhon. Il nous suffira de dire que la haine du philosophe pour la pochade prouve qu'il ne possédait point le vrai sentiment de la peinture; il rêvait un art philosophique, moralisateur; il ne ressentait pas le charme du dessin, de la couleur, des fantaisies et des bravoures du pinceau. C'est cependant par l'exécution surtout que les *Demoiselles de la Seine*, comme la plupart des œuvres de M. Courbet, se recommandent à l'attention. Il y a dans ce tableau des morceaux d'une facture extrêmement puissante, des prodiges de trompe-l'œil, suivant le mot de M. About. Est-ce à dire que tout soit également bien peint? Comme tous les ouvrages de M. Courbet, les *Demoiselles de la Seine* présentent des incorrections de dessin fort graves : « La femme couchée n'a pas de corps, a dit M. Paul de Saint-Victor; son châle, tissu de tons si harmonieux et si riches, ne recouvre rien; c'est un contenant sans contenu. Les pieds ne se rajustent pas plus à la tête que des souliers à terre à un chapeau jeté sur une chaise. Qu'un modèle de M. Courbet n'ait ni âme ni intelligence, qu'il n'exprime aucune idée, aucun sentiment, je le conçois; un réaliste n'a pas besoin d'idéal; mais il lui faut un torse et des jambes. Il peut se passer de poésie, mais non pas de la chute des reins. » Ce jugement ne ressemble guère à celui de Proudhon; aux yeux de M. de Saint-Victor, les *Demoiselles de la Seine* sont des filles de la dernière catégorie : « Ces deux drôlesses servies sur l'herbe sentent la friture malsaine du vice parisien; ce sont bien celles qui fleurissent dans ces paysages de barrière où les arbres semblent arrosés de vin bleu. » Un critique des plus favorables à M. Courbet, M. Zacharie Astruc, a reconnu ce qu'il y avait de commun, de trivial, dans la pose de la jeune femme brune, mais il a beaucoup vanté « le charme de l'intonation comme effet général de couleur, la splendide beauté de la lumière, le sentiment parfait du repos qu'on a voulu exprimer, la grandeur, la force du paysage, etc. » Les *Demoiselles de la Seine* ont reparu à l'exhibition que M. Courbet a faite lui-même de ses œuvres, en 1867, à l'époque de l'Exposition universelle.

DEMOISELLE CACHÉE (LA), la *Señora escondida*, nom sous lequel on désigne, dans le Yucatan, à Bolonchen (les neuf puits), village indien situé à peu de distance des ruines de Churchuhu et d'Ytsiurpe, une caverne naturelle très-profonde et très-curieuse, où la légende indienne prétend qu'une jeune fille se cachait pour se dérober aux regards de sa mère. Le fond de cette caverne est formé par un lac où viennent s'approvisionner les gens du village de Bolonchen, lorsque les neuf puits qui donnent son nom au village sont à sec, ce qui arrive durant sept ou huit mois de l'année. Deux voyageurs européens, MM. Stephens et Caterwood, visitèrent la *Señora escondida* en 1841 et en donnèrent la description. La profondeur totale de cette grotte n'a pas moins de 70 mètres, et, lorsqu'on arrive à l'échelle qui conduit au fond, il reste à descendre 20 ou 25 mètres, en posant les pieds avec précaution sur des troncs d'arbre. On raconte à Bolonchen une foule de catastrophes arrivées à la suite de ces descentes périlleuses. Lorsqu'on est parvenu au bas de la caverne, on rencontre des stalactites gigantesques, des pierres énormes superposées avec une sorte de régularité. Cette caverne communique avec une autre grotte d'un plus difficile accès, qui, par des passages tortueux et irréguliers, conduit vers les sources des neuf puits de Bolonchen.

DEMOISELLES ou **DES FÉES** (GROTTE DES), une des plus célèbres grottes de France. V. GANGES.

DÉMOISELLES, nom donné aux paysans insurgés de l'Ariége. La promulgation du nouveau code forestier de 1827 provoqua, en 1829, parmi les habitants des forêts du Castillonnais, un soulèvement qui fit grand bruit à cette époque. Ces forêts avaient été jusque-là l'unique ressource et la propriété exclusive des Castillonnais; ils ne virent dans la nouvelle loi qu'une atteinte portée à leurs droits et ils s'insurgèrent pour les revendiquer. Les paysans insurgés se réunirent d'abord dans les bois qui dominent Saint-Lary; bientôt leur nombre s'accrut considérablement. Ils incendièrent les forêts, poursuivirent les gardes forestiers, et ne tardèrent pas à se porter du côté des villes, dans la plaine de Saint-Girons principalement, avec l'espoir d'intimider les représentants de l'autorité et d'obtenir que la loi fût rapportée à leur profit. Les autorités résistèrent; la lutte s'envenima de toutes les rancunes suscitées par le gouvernement de la Restauration, et nombre de mécontents politiques se joignirent aux Castillonnais insurgés, parcourant le pays et pillant les propriétés de ceux qu'ils savaient être dévoués à la cause royaliste. Déjà la terreur se répandait partout; mais les insurgés durent céder à la force. Un grand nombre furent arrêtés et punis, et le calme ne tarda point à renaître.

On avait donné le nom de *Demoiselles* à ces insoumis, parce que, pour n'être point reconnus, ils portaient une chemise sur leurs habits et se coiffaient de bonnets de femme.

DÉMOISI, IE (dé-moi-zi) part. passé du v. Démoisir : *Papier* DÉMOISI.

DEMOISILLON s. f. (de-moi-zi-llon; *ll* mll. — dimin. de *demoiselle*). Fam. Petite demoiselle. ‖ Peu usité.

DÉMOISIR v. a. ou tr. (dé-moi-zir — du préf. priv. *dé*, et de *moisir*). Débarrasser des moisissures : DÉMOISIR *du papier.* ‖ Peu usité.

Se démoisir v. pr. Etre débarrassé de sa moisissure : *Un objet qui* SE DÉMOISIT.

DÉMOLI, IE (dé-mo-li) part. passé du v. Démolir. Détruit, renversé : *Mur, bâtiment* DÉMOLI. *Maison* DÉMOLIE. *Quartier* DÉMOLI. *L'ancienne église du Louvre fut* DÉMOLIE *à la Révolution.* (Dulaure.) *On a le même respect pour les grands hommes après leur mort, que pour les temples* DÉMOLIS, *dont on révère encore les ruines.* (Bouhours.)

Le sang coule partout; nos palais *démolis*
Dessous ces rouges flots sont tous ensevelis.
MAIRAN

— Fam. Maltraité, mal accommodé : *Sacrebleu! je ne peux pas me tenir assis; j'ai les reins* DÉMOLIS. (E. Sue.) ‖ Qui a perdu sa place ou son crédit : *On dit que le ministère est* DÉMOLI.

DEMOLIÈRE (Hippolyte-Jules), littérateur français connu sous le pseudonyme de **Moléri**, né à Nantes en 1802. Il montra de précoces dispositions pour les lettres. Il avait à peine dix-sept ans lorsqu'il fit représenter une comédie en vers. Cependant, au lieu de suivre la carrière littéraire, il étudia successivement le droit et la médecine, et ce fut seulement vers 1827 que, revenant à ses premiers goûts, il commença à faire paraître les productions estimables qui lui ont donné une assez grande notoriété. En 1848, M. Demolière devint un des secrétaires du gouvernement provisoire, puis occupa un poste au secrétariat du pouvoir exécutif sous le général Cavaignac. Sous le nom de Moléri, il a donné des pièces de théâtre et quelques guides qui font partie de la *Bibliothèque des chemins de fer*. Parmi ses pièces, nous citerons : la *Famille Renneville* (1843), en collaboration avec L. Laurençot, ainsi que *Tôt ou tard* (1843); le *Gendre d'un millionnaire* (1845), comédie en cinq actes, jouée au Théâtre-Français; la *Tante Ursule* (1852); le *Revers de la médaille* (1861), comédie en trois actes, représentée à l'Odéon, etc. Parmi ses romans, nous mentionnerons : le *Marquis de Montclar* (1851) et les *Petits drames bourgeois* (1856). Il a publié plusieurs romans et nouvelles dans l'*Echo des feuilletons*, etc.

DÉMOLIR v. a. ou tr. (dé-mo-lir — du préf. priv. *dé*, et du lat. *moliri*, élever, entasser). Abattre, détruire, renverser, en parlant d'un édifice : DÉMOLIR *une maison.* DÉMOLIR *un théâtre. On ne* DÉMOLIT *pas les palais, on les laisse tomber.* (G. Sand.)

— Par anal. Abattre, détruire, renverser, en parlant d'un objet quelconque : DÉMOLIR *un meuble.* DÉMOLIR *un arbre.*

— Fig. Détruire, faire disparaître : *La vapeur est le bélier qui bat, qui perce et qui* DÉMOLIT *toutes les frontières.* (L. Veuillot.) *L'échafaud est le seul édifice que les révolutions ne* DÉMOLISSENT *pas.* (V. Hugo.)

— Fam. Ruiner la santé de : *Les débauches l'*ONT DÉMOLI. ‖ Ruiner le crédit, l'autorité, l'influence de : *Vous cherchez à me* DÉMOLIR *dans l'esprit de ces dames. L'opposition espère* DÉMOLIR *le gouvernement. Chercher à* DÉMOLIR *un écrivain.*

— Pop. Terrasser, abattre, jeter à terre; tuer : DÉMOLIR *un homme d'un coup de poing. Allons! danseur d'opéra, avance donc que je te* DÉMOLISSE. (Balz.)

— Absol. : *Les plus ignorants savent* DÉMOLIR; *les plus habiles échouent à reconstruire.* (Royer-Collard.) *M. le préfet de la Seine taille en plein moellon; il bâtit,* DÉMOLIT *comme si cela ne coûtait rien.* (L.-J. Larcher.) *Le maçon* DÉMOLIT *d'abord, c'est à l'architecte à reconstruire.* (C. Tillier.) *Il ne suffit pas que la critique* DÉMOLISSE, *il faut qu'elle affirme et reconstruise.* (Proudh.)

— Mar. Démonter, défaire, mettre en pièces, en parlant d'un navire : DÉMOLIR *une frégate.*

— Fr.-maçonn. *Démolir une loge*, La dissoudre par un acte d'autorité : *Autrefois, en France, lorsqu'un pouvoir maçonnique* AVAIT DÉMOLI UNE *ou* PLUSIEURS LOGES, *elles passaient sous l'obédience d'un autre pouvoir rival, qui trouvait tout profit à les reconstituer. Depuis quelques années, il a été convenu, dit-on, entre le Grand Orient et le Suprême Conseil, qu'ils renonceraient réciproquement à reconstituer les* LOGES *que l'un ou l'autre viendrait à* DÉMOLIR. *En* 1868, *le Suprême Conseil* DÉMOLIT *la* LOGE *écossaise n°* 133, *ce qui faillit amener un schisme dans le rit.*

Se démolir v. pr. Etre démoli, renversé : *Que de maisons* SE DÉMOLISSENT *pour percer un boulevard!*

— Fig. Etre détruit, désorganisé : *Pour que nous retrouvions une morale positive et obligatoire, il faut que la société se reconstruise de fond en comble, et, pour qu'elle se reconstruise, il faut qu'elle* SE DÉMOLISSE. (Proudh.)

— **Syn. Démolir, abattre, détruire, jeter à bas, mettre à bas, renverser, ruiner.** V. ABATTRE.

— **Démolir, démanteler, raser.** V. DÉMANTELER.

— **Antonymes.** Bâtir, construire, édifier, fonder.

DÉMOLISSEMENT s. m. (dé-mo-li-se-man — rad. *démolir*). Action de démolir : *On eût dit qu'une fée avait épuré les sables et débarrassé le passage de tout le déchet de* DÉMOLISSEMENT *que le châtelain n'aurait jamais eu le moyen de faire enlever.* (G. Sand.) ‖ Peu usité; on dit DÉMOLITION.

DÉMOLISSEUR, EUSE s. (dé-mo-li-seur, eu-ze — rad. *démolir*). Personne qui détruit, qui renverse, qui démolit : *Quand les* DÉMOLISSEURS *envahissent un quartier, il n'en reste bientôt plus vestige. Les philosophes étaient devenus impopulaires comme les* DÉMOLISSEURS *sont maudits des fidèles dont ils ont ruiné le temple.* (Lamart.) *Hélas! le palais de Marly a été livré aux marteaux de ces* DÉMOLISSEURS, *qui furent les Vandales du* XVIIIe *siècle.* (A. de Gondrecourt.) *L'histoire et l'archéologie protesteront toujours contre les* DÉMOLISSEURS. (L. Colet.)

— Fig. Personne qui détruit, qui renverse, qui désorganise : *Je ne puis résister à l'indignation qui me saisit quelquefois contre ces* DÉMOLISSEURS *intrépides et ces architectes enfants qui soufflent froidement la poussière autour d'eux, et qui crayonnent à la hâte un nouveau plan sur des débris.* (Mirab.)

Je suis *démolisseur* et non pas architecte.
BARTHÉLEMY.

— Adjectiv. Qui démolit, qui tend à démolir, qui sert à démolir : *Ouvriers* DÉMOLISSEURS. *Marteau* DÉMOLISSEUR. *Manie* DÉMOLISSEUSE. *Tout en bloc avec l'archevêché on a démoli l'évêché, rare débris du* XIVe *siècle, que l'architecte* DÉMOLISSEUR *n'a pas su distinguer du reste.* (V. Hugo.)

DÉMOLITION s. f. (dé-mo-li-si-on — rad. *démolir*). Action de démolir : *Maisons en* DÉMOLITION. *On va bientôt procéder à la* DÉMOLITION *de cet édifice.* ‖ Matériaux provenant d'édifices démolis : *Acheter des* DÉMOLITIONS. *Il avait ordonné aux Babyloniens d'emporter les* DÉMOLITIONS *du temple.* (D'Ablanc.)

— Fig. Destruction, suppression, renversement : *La propriété et la royauté sont en* DÉMOLITION *dès le commencement du monde.* (Proudh.)

— **Encycl.** Paris est en *démolition*. Cette immense rénovation de la capitale, cette substitution d'une ville nouvelle à une ville ancienne, s'accomplissent au milieu des contradictions et des sarcasmes qui n'ont pas un instant encore arrêté le marteau municipal. Paris est démoli. Toutefois, le Louvre, les Tuileries, Notre-Dame et quelques autres monuments sont encore debout; le marteau du grand démolisseur n'a pas toujours, avouons-le, frappé sans regarder où s'adressaient ses coups. C'est quelque chose. Mais les souvenirs historiques ne se rattachent pas seulement aux grands monuments; telle maison particulière d'une apparence modeste fut l'abri du savant, de l'homme d'Etat ou du grand citoyen qui pesa sur les destinées de son temps plus que tel prince royal abritant ses plaisirs et son indolence sous les voûtes d'un palais. Aussi quelques-unes de ces maisons que l'édilité couche à terre par milliers, ou que la spéculation privée démolit pour en construire de plus belles peut-être, de plus neuves du moins, sont des témoins précieux de notre histoire. Nos pères n'en approchaient qu'avec appréhension ou respect, et nous les voyons disparaître avec une indifférence qui aurait certainement à leurs yeux quelque chose de sacrilége.

Peut-être n'est-il pas sans intérêt de passer ici une courte revue des maisons particulières habitées jadis par des hommes célèbres, et que les razzias exécutées par l'administration municipale ont atteintes ou doivent atteindre avant peu.

La Cité n'est ou ne sera bientôt plus qu'une agglomération d'édifices publics; cette île à jamais célèbre, qui fut le berceau de Paris, qui fut Paris tout entier, ne sera plus habitée que par des hommes de loi, des malades et des soldats. Mais combien de maisons célèbres auront disparu quand cette singulière transformation se sera accomplie! Que sont devenues déjà, rue Saint-Landry, la maison qu'habitait au XVIe siècle le savant jurisconsulte Pierre Pithou, et qui fut cernée par des assassins durant la nuit de la Saint-Barthélemy? et celle de Cujas? et celle de Pierre Broussel, qui portait le n° 7, et devant laquelle durant la Fronde s'ameuta la foule indignée de l'arrestation du vieux magistrat? Pouvons-nous espérer que les demeures somptueuses de nos modernes jurisconsultes feront oublier ces modestes réduits illustrés par des noms glorieux? Combien l'avenir regrettera aussi certaines maisons de la Cité qui rappellent des noms chers aux lettres! Au n° 3 de la rue de Jérusalem naquit Boileau, qui alla mourir non loin de son berceau, dans la rue du Cloître-Notre-Dame, non démolie, mais vouée à la *démolition*. La maison qui le vit naître était prédestinée à la poésie satirique, car au temps de la Ligue elle appartenait à Gillot, un chanoine, pamphlétaire à ses moments perdus, qui commença la *Satire Ménippée*. Voltaire est né dans la maison qui forme l'angle nord de l'ancienne rue de Nazareth, à démolir aussi. Enfin Racine demeurait au n° 7 de la rue Basse-des-Ursins, non loin de la maison de Racan. Nous ne pouvons oublier une maison construite sur l'emplacement de celle du chanoine Fulbert, un rude chanoine qui ne faisait pas des pamphlets, lui. La maison de Fulbert fut témoin des amours et des malheurs d'Héloïse et d'Abailard, ainsi que l'indique une inscription rimée gravée sur la muraille. Le moindre inconvénient de sa *démolition* sera la perte des deux alexandrins qui décorent sa façade.

La *démolition* de la Cité n'est pas le seul fait de ce genre qui cause aux lettres et aux antiquaires des regrets amers. Au deuxième étage de la maison portant le n° 27 de la rue de la Tixeranderie, le cul-de-jatte Scarron habitait deux modestes chambres, en compagnie de sa jeune femme, maîtresse future des destinées de la France. Nous retrouvons encore Racine en bien des endroits. On pourrait croire qu'une sorte de fatalité s'attache aux maisons habitées par lui, si l'on ne réfléchissait que Paris tout entier ou peu s'en faut est voué au même sort. La maison qu'habita Racine dans la rue Basse-des-Ursins est démolie; celle de la rue de l'Eperon, au coin de la rue Saint-André-des-Arts, est, depuis de longues années, remplacée par la maison portant le n° 2; enfin la maison qui porte le n° 21 de la rue des Marais-Saint-Germain est menacée de disparaître par suite du percement de la rue de Rennes, qui doit aller gagner la Seine, entre la Monnaie et l'Institut. La maison de la rue des Marais est celle qui rappelle les plus charmants souvenirs de la vie du tendre poëte. Mlle Marie de Champmeslé demeurait dans le voisinage et venait souvent chez l'auteur de *Phèdre* déclamer entre deux baisers les brillantes tirades, à peine écloses, de *Phèdre* ou de *Britannicus*. Adrienne Lecouvreur et Clairon habitèrent aussi plus tard cette maison, dont elles occupèrent le premier étage, dans l'aile droite, sur la cour. Sur un autre point de Paris nous allons voir abattre la maison où mourut le grand Corneille; le nivellement de la butte des Moulins amènera la *démolition* de la maison n° 18 de la rue d'Argenteuil, où l'auteur du *Cid* acheva sa longue vieillesse en écrivant des pièces indignes de son génie. « Le bonhomme Corneille, dit superbement Dangeau dans ses *Mémoires*, est mort hier. Il était un des plus habiles de notre temps à faire des comédies. » Une autre maison qui tient sa place dans l'histoire des lettres va disparaître, mais cette fois sous le marteau de la spéculation privée : c'est l'hôtel de Villette, situé rue de Beaune, où s'éteignit Voltaire.

Qu'est devenue, sur la rive droite, la maison de Nicolas Flamel, qu'on montrait naguère encore à l'angle de la rue des Ecrivains et de la petite rue de Marivaux? Où est l'hôtel de Montbazon, qui existait encore en 1852 sous le nom d'hôtel de Lisieux, et qui fut témoin du meurtre de Coligny? Ces deux demeures célèbres ont disparu lors des *démolitions* amenées par le percement de la rue de Rivoli.

Si la littérature pleure sur des souvenirs en ruine, les arts ont aussi des larmes pour les leurs. Spontini demeurait au n° 1 de la rue Neuve-des-Mathurins. La maison de l'auteur de la *Vestale* a dû faire place au nouvel Opéra, ce qui lui permettra d'être joué et applaudi chez lui. Vanloo habitait l'hôtel même où mourut Coligny. Talma demeurait rue de la Victoire, n° 60, au fond d'un jardin, dans un petit hôtel qu'il céda au général Bonaparte, et qui est remplacé aujourd'hui par les maisons de la rue Olivier prolongée. Nous avons vu mettre en pièces la porte de cette demeure doublement illustre; elle appartenait à ce style gréco-romain mis à la mode par David sous la République, et qu'on nomma depuis style empire. Mlle Mars mourut dans une des maisons de la rue Lavoisier, que le boulevard Malesherbes a emportées. Là eut lieu ce vol des diamants qui figure parmi les causes célèbres. La danseuse Guimard, Mlle Raucourt, si choyée du public du Théâtre-Français sur la fin du XVIIIe siècle, habitaient rue Basse-du-Rempart, sur l'emplacement du Grand-Hôtel. La maison de Jenny Colon, l'étoile du théâtre de Madame, a fait place, comme celle de Spontini, aux bâtiments du nouvel Opéra. Enfin qui ne se souvient de l'hôtel de Mlle Rachel, rue de Trudon? L'artiste rêva un jour de troquer sa maison contre un palais splendide sur les bords du lac de Côme; elle partit et revint avec le germe de l'horrible maladie qui devait l'emporter. Elle s'éteignit loin du nid charmant qu'elle s'était fait au centre de la Chaussée-d'Antin, et que la ville acheta pour le démolir.

Si nous laissons la littérature et les arts pour aborder la politique, que de souvenirs ne trouvons-nous pas encore! L'hôtel de M. Laffitte, transformé aujourd'hui en bazar, et qui fut en 1830 le quartier général de l'insurrection, devra livrer passage à la rue La Fayette, à son point de jonction avec les rues Laffitte et de Provence. Cet hôtel fut, par une souscription nationale, conservé à son propriétaire, ainsi qu'en témoignait une inscription tracée en lettres d'or sur une plaque de marbre enchâssée dans la façade intérieure. La maison qu'habitait et où est mort le général Foy, sous la Restauration, rue de la Chaussée-d'Antin, 64, a été démolie et reconstruite il y a dix ans. Celle de l'amiral Duperré, rue Lavoisier, a été emportée par le boulevard Malesherbes. L'hôtel du maréchal Sébastiani, rue du Faubourg-Saint-Honoré, a disparu lors des travaux faits pour dégager l'Elysée. Il rappelait la sinistre histoire de l'assassinat de Mme de Praslin. Les habitations des hommes du premier empire ont aussi disparu en assez grand nombre. Larrey demeurait au n° 1 de l'ancienne place du Louvre. Moreau possédait, rue d'Anjou-Saint-Honoré, un vaste hôtel que Napoléon donna plus tard à Bernadotte. La famille royale de Suède conserva longtemps cette belle propriété, qui vit les commencements de sa grande fortune; la ville l'a démolie en ouvrant le boulevard Malesherbes. La maison de Regnault de Saint-Jean-d'Angely, rue de Provence, a été emportée par la rue La Fayette. L'hôtel du cardinal Fesch, rue de la Chaussée-d'Antin, près de la rue Saint-Lazare, vient de disparaître. L'oncle de Napoléon, en attendant la triple couronne des papes qu'il croyait pouvoir espérer, trôna longtemps dans cet hôtel, ou plutôt dans ce palais, dont on fit depuis un magasin de nouveautés. Mais, pour trouver de plus nombreux souvenirs de l'Empire, il faut gagner la rue du Faubourg-Saint-Honoré. Cette rue, dont le côté sud, tout aristocratique, étend ses jardins jusqu'aux Champs-Elysées, rappelle de singuliers contrastes. La partie nord, formée de constructions bourgeoises, fut habitée, de la rue Royale à l'Elysée, par des conventionnels; celle du midi reçut les parvenus opulents du règne de Napoléon Ier. Dans la maison n° 6 demeurait Pétion; au n° 30, Guadet; au n° 48, Sieyès. Cette dernière maison a été démolie et reconstruite en retrait des autres. En face du n° 31, dans un splendide hôtel, présent de l'empereur son frère, demeura plus tard Joseph Bonaparte. La belle princesse Borghèse, Pauline Bonaparte, s'installa dans les bâtiments qu'occupe aujourd'hui l'ambassadeur d'Angleterre. Marmont eut l'hôtel n° 45, occupé après lui par la princesse Bagration, démoli depuis et reconstruit. Ainsi les hommes du régime nouveau issu de la Révolution occupaient d'anciennes demeures aristocratiques, en face de maisons modestes jadis habitées par ceux qui avaient renversé le régime ancien. Plusieurs n'avaient fait que traverser la rue, laissant sur le pavé de ce Rubicon leur nom plébéien et leur foi républicaine.

Mais les maisons de l'époque révolutionnaire sont, plus encore que celles de la période impériale, victimes de la rage des démolisseurs. Près de la pompe à feu de Chaillot, à l'angle d'une ruelle, existait une petite maison peinte en rouge, avec un seul étage en mansarde; c'est là que Tallien s'endormit au sein de la pauvreté. Sa dernière demeure a disparu pour faire place à une construction plus en rapport avec l'opulence nouvelle de cette partie de Paris. Hérault de Séchelles demeurait rue Basse-du-Rempart, n° 40; Garat, rue Neuve-des-Mathurins, n° 1; Bailly, rue Neuve-des-Capucines, à l'hôtel des lieutenants de police; La Réveillère-Lépeaux, rue des Orties-Saint-Honoré, hôtel de Picardie. Cette dernière maison doit disparaître; les autres ont disparu depuis plusieurs années. Prieur, de la Côte-d'Or, et Cavaignac, tous deux conventionnels, habitaient l'hôtel de Nantes, construction isolée, en face de la grille des Tuileries, et par conséquent de la salle des séances de la Convention. Santerre mourut dans la rotonde du Temple, qui lui appartenait et qui vient de faire place à un élégant bazar. La *démolition* des habitations particulières du quai de l'Horloge fera disparaître celle où Mme Roland passa son enfance rêveuse, et des fenêtres de laquelle elle admirait ce panorama de Paris dont ses *Mémoires* contiennent une description si colorée. Mais, de toutes les grandes voies de Paris, celle qui emportera le plus grand nombre de maisons célèbres de la Révolution est certainement le boulevard Saint-Germain. En absorbant l'ancienne rue des Boucheries, il fera disparaître le lieu où fut l'étal de Legendre, cet opulent boucher qui devint député de Paris et fit avec Tallien la révolution de thermidor. Dans la rue de l'Ecole-de-Médecine, il passera sur la maison de Danton et sur celle de Marat. A l'entrée du passage du Commerce, rue de l'Ecole-de-Médecine, au deuxième étage, dans la maison qui est à cheval sur la voie publique, demeurait Danton. C'est là que, pendant la nuit du 9 au 10 août 1792, le terrible agitateur, penché à la fenêtre, écoutait, en compagnie de Camille Desmoulins, la ville s'agiter, le tocsin gémir, les citoyens courir aux armes; et dans l'intérieur de l'appartement, parmi les femmes qui pleuraient, Lucile Desmoulins cachait dans ses mains cette belle tête, humide de larmes, réservée au couteau de la guillotine. Dans la même rue est la maison qu'habitait Marat; elle porte le n° 20. Là vint Charlotte Corday. C'est sous cette porte cochère, devant laquelle Nodier aimait depuis à s'arrêter, qu'elle s'offrit aux coups de la foule qui voulait la mettre en pièces. La vieille maison va disparaître.

Que d'illustres, de cruels, de touchants souvenirs sacrifiés à la nécessité reconnue d'ouvrir dans la capitale une facile circulation à l'air..... et aux baïonnettes!

DÉMOLLUSQUÉ, ÉE (dé-mo-lu-ské) part. passé du v. Démollusquer : *Maintenant que mes espaliers sont* DÉMOLLUSQUÉS, *je vais les écheniller.* (H. de Villemessant.)

DÉMOLLUSQUER v. a. ou tr. (dé-mo-lu-ské — du préf. privat. *dé*, et de *mollusque*). Hort. Débarrasser des mollusques, escargots et limaçons : DÉMOLLUSQUER *les arbustes d'un jardin.* ‖ Peu usité.

DEMOLOMBE (Jean-Charles-Florent), jurisconsulte français, né à La Fère (Aisne) en 1804. Il passa son doctorat en droit à Paris en 1826. Entraîné par goût vers l'enseignement, il se fit successivement recevoir, au concours et avec dispense d'âge, professeur suppléant (1827) et professeur titulaire de code civil (1831) à la Faculté de droit de Caen, dont il devint doyen en 1853. M. Demolombe était en même temps avocat au barreau de cette ville, et il a été plusieurs fois élu bâtonnier de l'ordre. On a de ce savant jurisconsulte, que l'Académie des sciences morales et politiques compte au nombre de ses correspondants et qui siége aujourd'hui à la cour de cassation, un vaste et remarquable commentaire de notre législation civile, sous le titre de : *Cours de code Napoléon* (1845-1864, 21 vol. in-8°). Nous citerons notamment parmi les traités dont se compose ce cours : *Traité des servitudes et services fonciers* (1856, 2 vol.); *Traité des successions* (1857-1860, 5 vol.); *Traité des donations entre vifs et des testaments* (1863-1864, 4 vol.)

DÉMON s. m. (dé-mon — du gr. *daimôn*, dieu, génie). Chez les anciens, Dieu, déesse, divinité. ‖ Génie bon ou mauvais que l'on supposait attaché à la destinée d'un homme, d'une ville, d'un Etat : *Socrate attribuait ses meilleures pensées à l'inspiration bienfaisante de son* DÉMON.

Un plus puissant *démon* veille sur vos années.
CORNEILLE.

. . . . Quel *démon* envieux
M'a refusé l'honneur de mourir à vos yeux?
RACINE.

— Dans les auteurs ecclésiastiques et chez les modernes, Diable, ange déchu qui habite l'enfer et tente les hommes : *L'enfer et ses* DÉMONS. *Combattre les tentations des* DÉMONS. *Je crois qu'il y a de petits* DÉMONS *qui empêchent de faire ce qu'on veut, rien que pour se moquer de nous.* (Mme de Sév.)

Quel *démon* vous irrite et vous porte à médire?
BOILEAU.

Que les *démons* et ceux qui les adorent
Soient à jamais détruits et confondus.
RACINE.

Si les *démons* nous menacent,
Les anges sont nos boucliers.
V. HUGO.

‖ Chacun des diables supposés qui inspirent les actes d'un vice déterminé : *Le* DÉMON *de l'orgueil. Le* DÉMON *de l'envie. Le* DÉMON *de la luxure. Le* DÉMON *de la curiosité. Il n'est pas de* DÉMON, *fût-ce même celui de la tristesse, qui ose affronter le voisinage des petits enfants.* (Ste-Beuve.) *De tous les* DÉMONS *qui peuvent prendre possession de l'esprit d'une fille, le* DÉMON *de la luxure est de beaucoup le plus difficile à contenter.* (L. Figuier.) ‖ Absol. Le diable, Satan : *Etre possédé du* DÉMON. *Le* DÉMON *séduisit Eve, comme on est venu à bout depuis de toutes les autres femmes qu'on a attaquées.* (Meslier.)

— Fam. Personne dangereuse, redoutable, dont il faut repousser les séductions comme si elles venaient de l'enfer : *Cet homme est un vrai* DÉMON. *Les femmes sont des* DÉMONS *qui nous font entrer en enfer par la porte du paradis.* (St Cyprien.) ‖ Etre pervers, ami du mal : *Regarder Dieu comme un despote sujet à la colère, à la vengeance, qui destine ses créatures à des souffrances éternelles, infinies, et pourtant, physiquement parlant, inévitables, c'est élever un* DÉMON *sur des autels où l'on croit adorer un Dieu.* (Dider.) ‖ Personne tapageuse, turbulente, espiègle : *Oh! le petit* DÉMON!

— Fig. Personnification quelconque d'un vice ou d'un mal : *La mort,* DÉMON *inflexible et indomptable. Le néant, ce* DÉMON *impitoyable, fauche toutes les fleurs.* (Balz.)

Proscription! Nos fils broiront ta tête,
Démon qui tiens du tigre et du serpent.
V. HUGO.

Deux *démons* à leur gré partagent notre vie
Et de son patrimoine ont chassé la raison :
J'appelle l'un amour et l'autre ambition.
LA FONTAINE.

— *Démon familier*, Bon génie qui hante une personne : *Avoir son* DÉMON FAMILIER. *Socrate avait un* DÉMON FAMILIER.

— *Faire le démon*, Etre turbulent, tapageur; s'agiter, tourmenter, obséder : *Cet enfant* FAIT LE DÉMON *du matin au soir.* ‖ *Faire le petit démon*, Faire une résistance obstinée et tapageuse :

Votre esprit contre moi *fait le petit démon.*
MOLIÈRE.

— *Avoir de l'esprit comme un démon*, Avoir prodigieusement d'esprit.

— Loc. interj. *Mille démons!* Sorte de juron, d'exclamation : MILLE DÉMONS! *tu m'as fait manquer une truite superbe!* (G. Sand.)

— **Syn. Démon, diable.** Le mot *démon* désigne quelquefois un esprit, un génie qui peut n'être pas essentiellement méchant : Socrate avait son *démon* familier. Quand *démon* est pris en mauvaise part, il se distingue toujours de *diable* en ce qu'il affaiblit les idées de méchanceté, de laideur, de haine pour tout ce qui est bon, qui s'attachent tou-

jours à ce dernier mot. Ce n'est que dans le style le plus familier qu'on peut dire, en parlant d'un homme et plutôt en bonne qu'en mauvaise part : « Un pauvre *diable*, un bon *diable*. »

— **Antonymes.** Ange et archange, esprit céleste, esprit de bienheureux, ou esprit de lumière.

— **Encycl.** V. DIABLE.

— **Allus. hist. Démon familier de Socrate,** Sorte de génie avec lequel Socrate prétendait avoir des entretiens particuliers.

Socrate, que l'oracle de Delphes avait proclamé le plus sage des hommes, se prétendait inspiré par un génie particulier, qu'il nommait son *démon* et qui lui suggérait toutes ses résolutions, tous les principes de sa philosophie et de sa conduite. Les commentateurs ont écrit des volumes sur le *démon familier de Socrate.* Les uns ont prétendu que c'était un esprit, un agent surhumain; d'autres ont donné ce nom à un sens moral délicat, à un tact naturel, exquis, rapide dans les aperçus et cultivé par une longue expérience. Suivant eux, le *démon de Socrate* n'était autre chose que les révélations intérieures et instantanées de sa conscience et de sa raison sur les matières les plus hautes de la philosophie. Consulter son *démon familier*, c'était, pour Socrate, consulter sa divinité intérieure, son jugement, sa raison, qu'il regardait non-seulement comme un don, mais comme une émanation et une portion de la divinité. Enfin, quelques-uns n'y ont vu qu'un artifice au moyen duquel Socrate espérait réaliser une grande réforme politique.

Mais il paraît évident que Socrate l'a pris lui-même pour un guide réel, distinct de son sens intime et organe d'une divinité tutélaire. Son langage, lorsqu'il en parlait, sa véracité, qui ne s'est jamais démentie, le prix dont il a payé cette croyance, puisqu'elle fut un des principaux motifs de sa condamnation, la conviction et la bonne foi de ses disciples, ne permettent guère le doute à cet égard.

Il est souvent fait allusion au *démon familier de Socrate*. En voici quelques exemples :

« L'art est un sacerdoce; il doit l'être aujourd'hui surtout que les autres s'en vont. Le poëte doit se garder pur de toute alliance profane; il y a simonie, il y a sacrilége à se prostituer ainsi au premier venu et à compromettre un beau nom dans de semblables marchés. En toutes choses, même littéraires, on doit consulter, avant d'agir, le *démon familier de Socrate.* »

(*Revue des Deux-Mondes.*)

« La violence faite à la pensée par l'Eglise romaine, l'exemple de tant de bûchers, forcèrent Galilée de dissimuler la meilleure partie de lui-même; il n'a montré que le corps extérieur de sa science. Je voudrais que quelqu'un s'avisât de rechercher dans les confidences échappées çà et là à ce grand homme, dans quelques fragments enfouis et éclatants, quel était le *démon secret de* ce *Socrate* du monde moderne. »

EDGAR QUINET.

« Ce qui plaît toujours quand on rouvre Voltaire et fait qu'on s'intéresse, c'est qu'il met de l'action à tout; les moindres choses, ou celles même qui chez d'autres feraient l'effet de la raison et de la sagesse, prennent avec lui un air d'entrain et de diablerie. Démon du goût et de l'irritabilité littéraire; démon de l'inspiration poétique et même de la correction; démon de la justice et de la tolérance contre les persécuteurs; démon de la civilisation, du luxe et de l'industrie, il a en lui la légion démoniaque au complet; il fait tout enfin par démon, par accès et verve. Il y avait le *démon de Socrate*, il y a le démon de Voltaire. »

SAINTE-BEUVE.

Démon de Socrate (DU), traité de Plutarque, composé de cinquante et un chapitres, et dans lequel il analyse les diverses opinions de l'antiquité au sujet du génie familier de Socrate si célèbre dans les œuvres de Platon.

C'est un récit assez indigeste, où les digressions abondent, suivant la coutume de l'auteur. Il commence par une sortie contre la superstition : « Combien il est difficile, dit Plutarque, de trouver un homme qui n'ait point un degré quelconque de la vanité ou de la superstition ! » C'est, selon lui, le fait de l'ignorance ou d'une trop grande simplicité. La superstition est aussi le résultat de l'hypocrisie; on veut paraître religieux, dévot, aimé des dieux; c'était alors, comme aujourd'hui, un moyen de faire son chemin et de capter l'estime des honnêtes gens. Cela ne sied pas mal non plus, suivant Plutarque, à ceux qui manient les affaires publiques; ils se servent de la superstition pour diriger les passions de la foule comme un cavalier se sert d'une bride pour diriger son cheval. Que le monde est peu changé !

Socrate répugnait à ces moyens. Son caractère indépendant et ennemi du fard aurait cru se déshonorer s'il lui avait permis d'user d'artifice, même au profit de la philosophie et de la vérité. Cette conduite n'était pas inutile au surplus. Il avait reçu la philosophie des mains de Pythagore et d'Empédocle, pleine de dérisions, de fables, de superstitions et de fantômes, faisant la folle à bon escient; il l'a accoutumée à s'attacher sagement aux choses qui sont et à reconnaître que la vérité consiste dans l'usage d'une raison sobre.

L'existence de son démon familier n'en est que plus curieuse à étudier. Est-ce une menterie ou une fable? demande Plutarque. Les uns pensent qu'il remplissait auprès de Socrate les fonctions de Minerve auprès d'Ulysse dans les récits d'Homère. En ce cas, il n'aurait été qu'un être imaginaire, créé par Socrate afin d'augmenter l'autorité de sa parole sur ses disciples et sur les Athéniens. L'anecdote suivante supposerait que le démon de Socrate était une sorte de Mentor ne le quittant ni jour ni nuit et intervenant même dans les circonstances peu importantes. « Un jour qu'il montait, traduit Amyot, vers le lieu appelé Symbole et vers la maison d'Andocyde, m'interrogeant par le chemin toujours et harassant de questions Eutyphron, par manière de jeu, et lors il s'arrêta tout soudain, et s'appuya demourant attentif un temps assez long, puis, s'en retournant tout court, s'en alla par la rue des faiseurs de coffres, et feit rappeler ceux de ses familiers qui estoient devant, parce que son esprit luy défendoit d'aller par là. Si y en eut la plupart qui retournèrent quant et luy... Mais quelques autres jeunes hommes voulurent aller tout droit de propos délibéré, comme pour convaincre l'esprit de Socrate, et attirèrent avec eux Charillus, le joueur de flustes, qui estoit aussi venu à Athènes quant et moi devers Cébès; et ainsi comme ils cheminoient par devant les bouticques des statuaires, le long du palais où se tient la justice, ils trouvèrent devant eux un grand troupeau de pourceaux fort serrez, tout pleins de fange et de villenie, et poulsans tous en foule pour le grand nombre qu'ils estoient, et qu'il n'y avoit moyen de se destourner, ils portèrent aulcuns de ces jeunes hommes par terre et enfangèrent tous les autres. Si retourna Charillus au logis, les jambes et les cuisses et tous ses habillements pleins de boue, de sorte qu'il nous feit bien souvenir avec grand risée de l'esprit familier de Socrate, nous esmerveillant comme la divinité n'abandonne jamais ce personnage-là. »

Cette facétie montrerait que le démon de Socrate était réellement, dans l'opinion du philosophe et du public, un génie invisible éclairant l'intelligence du maître et dirigeant ses actions. Le vulgaire superstitieux interprétait de cette manière la sagesse supérieure d'un homme habitué à ne se tromper jamais. Peut-être lui-même avait-il laissé accréditer ce bruit, afin d'inspirer plus de confiance et de se mettre pour ainsi dire au niveau de ses auditeurs et de ceux sur la conscience desquels il voulait agir. Les gens de bon sens, alors comme depuis, estimaient que le génie de Socrate était tout bonnement une personnification de son expérience. Il aurait inutilement essayé de le persuader autour de lui. Aussi les contes les plus ridicules circulaient à ce propos. « On disoit, écrit Plutarque, que cest esprit n'estoit autre chose qu'un esternuement de luy ou des autres qui estoient à l'entour de luy. » Une superstition antique s'est emparée de ce prétendu exemple de Socrate. La manière d'éternuer formait chez les Grecs et chez les Romains une science religieuse dont l'enseignement était une sorte de fonction sacerdotale. Son souvenir a traversé les siècles, et continue d'exister dans la plupart des contrées de l'ancien monde et le paysan français, quand on éternue, croirait être grossier et même vous paraître hostile s'il ne s'écriait : « Dieu vous bénisse. »

Quand on essayait de parler à Socrate de son démon familier, il avait l'habitude de ne pas répondre; mais il se moquait de ceux qui prétendaient avoir vu les dieux, tandis qu'il interrogeait anxieusement quiconque prétendait *avoir entendu des voix.*

Du fait cité tout à l'heure Plutarque conclut que le génie familier de Socrate n'était point une vision, mais le sentiment intérieur d'une voix qui s'adressait à son entendement. D'après la tradition, un oracle aurait engagé le père de Socrate, lorsqu'il était encore enfant, à l'abandonner complétement à ses instincts, sans essayer de lui donner des maîtres, « comme ayant dedans luy un guide et conducteur de sa vie meilleur que dix mille maîtres ou pédagogues. »

Ce fait, dans l'opinion de Plutarque, n'est point particulier à Socrate; après la mort, les âmes « estant désormais de loisir, libres et desliées d'avec le corps, deviennent puis après daemons, qui ont soing, cure et sollicitude des hommes, selon que dit Hésiode. » Ces démons ou génies sont les véritables guides des vivants, et le talent, la gloire, la fortune, les biens et les maux de ce monde dépendent pour chacun des qualités de ce guide invisible. On a profité des renseignements qui précèdent pour déclarer que Socrate était fou (Lélut, *Du Démon de Socrate*); il faut certainement le ranger dans la catégorie des inspirés, c'est-à-dire parmi ceux dont l'imagination est plus active que celle du commun. De là à conclure qu'il était fou, il y a loin; car si Socrate était fou, Homère, Hésiode, Platon, Aristote, le Christ, saint Paul, Pascal, Bossuet, J.-J. Rousseau, Byron, Musset, les poëtes, les orateurs, les philosophes, les hommes de génie sont fous. C'est la théorie de l'école positiviste; elle prend le vulgaire pour modèle : quiconque sort de là est atteint de folie.

Démon de Socrate (LE), traité philosophique, par Apulée. Cet ouvrage ayant été lu publiquement par l'auteur comme une improvisation, et ayant excité les acclamations de l'assemblée à plusieurs reprises, Apulée le retoucha et le livra à l'admiration des rhéteurs qui pullulaient à Rome à cette époque. Par *démons*, Apulée entend certaines puissances moyennes intermédiaires entre les mortels et les dieux, qui, loin de tout commerce apparent, de tout rapport immédiat avec ce monde terrestre, habitent les sublimes régions du ciel. Remarquons qu'Apulée, originaire de Carthage, Romain d'origine, bien que descendant d'une famille ayant exercé des magistratures dans l'empire, est presque exclusivement Grec par l'éducation et l'esprit. Il avait étudié en vrai philosophe grec, pendant un voyage de deux ans, les diverses religions, leurs théologies et leurs pratiques superstitieuses et soi-disant magiques. Il fut lui-même accusé de magie. Bien que dans son plaidoyer il s'en soit défendu énergiquement, la complaisance avec laquelle, dans divers ouvrages, surtout dans l'*Ane d'or*, il s'appesantit sur les opérations occultes, et le sérieux avec lequel il les traite, nous expliquent suffisamment que la voix publique l'ait considéré lui-même comme un mage ou un thaumaturge. La vérité, on le reconnaît en lisant le *Démon de Socrate*, est qu'après avoir étudié les dogmes païens et orientaux, comme Julien et Proclus, Apulée en exagéra probablement le merveilleux d'abord, le côté exotérique ensuite, sans devenir un polémiste comme le premier, ni un illuminé comme le second.

Après avoir placé au rang des divinités les astres qui, même avant les Chaldéens, paraissent avoir éveillé chez tous les peuples les premières imaginations théologiques, puis les douze grands dieux, Apulée arrive à ce Dieu leur père, le créateur et le maître de ce qui existe, dégagé de la nécessité de souffrir ou de rien faire et qui n'est assujetti aux soins d'aucune attribution. Frappé d'impuissance, comme Platon, devant cet être, que les sages peuvent à peine comprendre, à la pensée desquels il n'apparaît que par intervalles et comme un éclair, Apulée redescend sur la terre et procède à une division de la nature. Il commence par établir qu'entre les dieux et les hommes il ne paraît pas qu'une communication soit possible, car, « à part les astres, il n'est donné qu'à l'intelligence de pouvoir les connaître, et encore bien lentement. Ils diffèrent de nous, en effet, par l'élévation du séjour, la perpétuité de la vie et la perfection de la nature. » Toutefois, il ne les proclame point tellement distincts et séparés de nous que nos vœux ne puissent leur parvenir; et, s'ils n'administrent pas les choses humaines, ils s'en occupent cependant. Il existe certaines puissances divines intermédiaires, qui habitent les espaces aériens placés entre la voûte des cieux et notre humble séjour, et c'est par leur concours que nos désirs et nos mérites sont connus des dieux. Ce sont ces intermédiaires que les Grecs appellent *démons*. Par un singulier raisonnement, Apulée établit que de l'existence de quatre éléments, dont trois sont habités, il résulte que l'autre, le feu, est habité également. Il prétend, d'après Aristote, qu'il voltige dans les fournaises ardentes certains animaux particuliers, munis de petites ailes, et qui passent toute leur vie dans le feu, naissant et s'éteignant avec lui. Remarquons que, par une coïncidence singulière, quoique fortuite, il semble résulter de certaines expériences modernes qu'une chaleur considérable ne détruirait point, dans la doctrine de la panspermie, les germes organiques existant dans l'air. C'est de la distance qui sépare la cime de l'Olympe de l'orbite de la lune que commence le feu primitif ou l'éther.

Après quelques réflexions sur la densité spécifique du corps de ces démons, qui sont des êtres animés et raisonnables, passifs par l'âme, aériens par le corps, éternels par la durée, d'une constitution physique semblable à celle des nuées, et de plus susceptibles de passions, Apulée traite de la classification de ces êtres, dans lesquels il fait entrer l'âme humaine, par une considération de philologue et une réminiscence classique. Virgile, en effet, n'a-t-il pas dit (*Eneide*, l. IX, v. 183) :

.... Dine hunc ardorem mentibus addunt,
Euryale ? an sua cuique Deus fit dira cupido ?

Le mot grec *eudaimôn*, qui signifie homme heureux, homme dont le démon est bon, ne veut-il pas dire celui dont l'âme possède la vertu parfaite?

En second lieu, on appelle démons les âmes humaines après la séparation du corps, et on les divise en bons et en mauvais génies, sous le nom général de dieux mânes. En troisième lieu viennent des démons moins nombreux, supérieurs de beaucoup aux précédents par l'excellence de leur auguste et sainte nature, et qui, ayant toujours été libres des entraves et des liens du corps, exercent une puissance et ont des attributions déterminées. De ce nombre sont le sommeil et l'amour. Dans cette catégorie, les hommes ont chacun leur génie, témoin et arbitre de leur conduite, invisible à tous et toujours présent, témoin non-seulement des actes, mais encore des pensées. Au terme de la vie, ce même génie, constitué à la garde de l'homme, l'enlève aussitôt, conduit devant le juge suprême celui dont il a été le gardien, l'assiste ou le redresse dans la justification de ses actes, et c'est sur son témoignage qu'est portée la sentence définitive. On voit donc, et c'est de beaucoup le résultat le plus important que présente l'étude de l'ouvrage, que les païens avaient, sinon dans leurs croyances dogmatiques et officielles, du moins dans cet ensemble de traditions et d'opinions qui constitue le vrai fonds religieux d'un peuple et dont les dogmes ne sont que la formule généralisée, une sorte de théorie à la fois métaphysique et théologique, se rapprochant en tous points des idées catholiques au sujet de l'ange gardien.

Le génie familier remplit encore un autre rôle, celui de conseiller, en intervenant, soit par des songes, soit par des signes, soit même sous une forme visible et palpable. Apulée se lance à ce sujet dans une digression ayant pour but d'établir une distinction entre la prudence et les présages, c'est-à-dire entre la vérité connue par voie de raisonnement humain et la vérité révélée par les présages. Dans l'*Iliade*, parmi les Grecs, la prudence est représentée par Nestor et Ulysse, la divination par Calchas.

Le démon de Socrate, car il n'apparaît qu'à la fin de l'ouvrage et comme pour servir de prétexte à l'importante dissertation sur les démons en général, avec lesquels Apulée s'est complu à nous faire faire une ample connaissance, ce démon n'est autre chose que la divination parlant au philosophe par la voix de son génie familier, c'est-à-dire l'immixtion du surnaturel dans les opérations de l'intelligence. Nous ne sommes pas loin de l'extase de Proclus.

L'ouvrage se termine par une exhortation morale au culte de la vertu, dont le génie familier est la figure et la personnification, et par l'éloge d'Ulysse, dont Minerve, quoiqu'un des douze grands dieux, ne dédaigne point de devenir le conseil et le guide. Toutefois, aux yeux d'Apulée, Minerve n'est dans Homère que la personnification poétique de la prudence, tandis que le démon de Socrate est un être surnaturel.

Le *Démon de Socrate* est, sans excepter l'*Ane d'or*, l'ouvrage le plus original d'Apulée, celui qui fait le mieux connaître son caractère et celui de son époque. Sous le rapport du style, on peut dire que la barbarie s'y étend complaisamment et prend possession de la langue romaine. « Quant à l'espèce de talent qu'il révèle, écrit M. Pierron, il consiste surtout à trouver le moyen d'exprimer les idées les plus simples sous les formes les plus compliquées, les plus contournées, les moins naturelles, quelquefois aussi les plus ampoulées, et toujours en latin d'Afrique ou plutôt en latin cosmopolite. »

Démon (LE), chef-d'œuvre du poëte russe Lermontoff, traduit, en 1860, en vers français par P. Pelan. Le sujet de ce poëme est plein de simplicité et de grandeur. Le *Démon* du poëte moscovite est tout différent de ceux qui ont été imaginés par d'autres auteurs. Le Méphistophélès de Gœthe nous représente l'esprit sans cesse inquiet dans des jouissances toujours bornées, l'esprit de négation qui souvent s'allie à de grandes facultés intellectuelles. Le Lucifer de Byron nous montre le rigoureux scepticisme métaphysique plongeant dans les profondeurs de l'existence et demandant la raison de toutes choses. Dans le *Démon* de Lermontoff, nous voyons l'esprit du mal torturé par la pensée qu'il est à jamais banni de la sphère du bien. Méphistophélès et Lucifer ne peuvent renoncer à leur froid et souverain mépris et envient l'innocente quiétude d'une âme dont la foi n'a jamais été ébranlée; le démon de Lermontoff, au contraire, souffre les angoisses du mal. Dans son dédain et dans sa révolte éclate le regret de ce qu'il a perdu. Le mal lui devient insupportable : il lui est si aisé de l'accomplir ! Nulle part, sur la terre, il ne rencontre une opposition, et il finit par se lasser de ses faciles triomphes.

Mais un jour, tandis qu'il promène ses regards sur les plaines enchantées de la Géorgie, il aperçoit Tamara, la fille d'un des princes du pays. C'est le soir qui précède la veille de son mariage. Elle est sur la terrasse de la maison de son père, entourée d'un cercle d'amies, au milieu des riches présents qui lui ont été offerts. Des chants résonnent près d'elle. Tamara se lève, saisit son tambourin et commence une danse qui n'est point connue en d'autres pays, mais qui exprime une poésie symbolique et parle à l'âme. Tantôt à demi fermés sous leurs longs cils, tantôt s'ouvrant avec éclat, ses yeux s'accordent avec tous ses mouvements. Le démon la voit, et une indicible passion s'empare de lui. La glace de son cœur se fond. Il comprend de nouveau le bonheur de l'amour et de la vertu, et il se souvient des félicités qu'il a perdues. En vain il lutte contre ses souvenirs, il ne peut les écarter de son esprit; Dieu lui-même ne peut lui donner l'oubli.

Cependant le fiancé s'avance à travers les montagnes avec une riche caravane. Des gens d'une tribu ennemie l'attaquent le dévalisent et l'égorgent. Son cheval l'emporte mort dans le domaine où il allait célébrer son mariage, et les accents de joie se changent en lamentations. Tamara est plongée dans la douleur. Mais la nuit, sur sa couche solitaire, elle entend une voix qui lui murmure des paroles de consolation, d'espoir, d'amour, une douce voix qui pénètre dans son cœur, qui lui inspire un sentiment plus grand, plus élevé que ceux qu'elle a connus jusque-là et lui promet une autre consolation, quand de nouveau l'ombre s'étendra sur les cimes du Caucase. Puis la voix se tait. Tamara regarde autour d'elle et ne voit rien. Dans l'ardeur de ses émotions, elle s'endort et, dans ses rêves, elle distingue un être d'une beauté surnaturelle, qui ne peut être un enfant de la terre et qui n'a pas non plus la forme d'un ange. C'est une vague et merveilleuse image, pareille au crépuscule, qui n'est ni l'ombre ni la lumière. Souffrant d'une peine étrange, elle se réfugie dans un couvent, mais en vain : ses obsessions continuent à l'assiéger. Un soir, Tamara, assise à sa fenêtre, entend un chant magique, quelque chose de céleste. Le démon pleure; ses sentiments de haine et de mépris semblent anéantis; il a l'espoir d'une nouvelle vie et d'un nouveau bonheur; il entre, mais auprès de Tamara est un ange éblouissant de lumière, qui étend ses ailes pour la protéger. Interpellé par l'ange tutélaire, le démon répond qu'il a le droit de venir auprès de la jeune fille et qu'elle lui appartient depuis longtemps. L'ange s'éloigne tristement. Le démon s'approche de Tamara, lui confie ses tourments, l'émeut, la séduit, la fascine par des prodiges irrésistibles et triomphe de son innocence. Le délire qui s'empare de la malheureuse amante de Satan la conduit à la mort. Son cercueil est conduit par un nombreux cortége dans une église bâtie sur une des cimes du Caucase. A peine les chants funèbres ont-ils cessé, qu'une tempête effroyable éclate et renverse les murs de l'église. Au moment où Satan compte s'emparer de sa victime, un ange descend du ciel, emporte l'âme de la jeune fille dans le séjour des béatitudes éternelles, en disant que la clémence divine s'étend sur les péchés involontaires, et le démon est plongé de nouveau dans la solitude du mal et de la haine.

Le poëme de Lermontoff, qu'une traduction fidèle a fait passer dans la langue française, est une œuvre très-remarquable, malgré quelques parties faibles. Il produit une profonde impression et il renferme une foule d'images d'une grande beauté. La morale de cette œuvre est celle de l'Evangile : il sera beaucoup pardonné à ceux qui ont beaucoup aimé.

Démon de la nuit (LE), comédie-vaudeville en deux actes, de MM. Bayard et Etienne Arago, représentée sur le théâtre du Vaudeville le 18 mai 1836. La scène se passe en Danemark. La reine douairière, arrivée au terme de sa régence, va remettre le pouvoir suprême à son fils, le prince Frédéric, qui, en exécution d'un ancien traité avec le Hanovre, épousera très-prochainement la princesse Dorothée. Cet hymen doit donner lieu à des fêtes splendides, dont se réjouissent à l'avance les demoiselles d'honneur de la princesse. On cause beaucoup, on rit souvent, en dépit des remontrances de la baronne de Arommer, gouvernante des jeunes filles. Bientôt les propos futiles font place à un sujet beaucoup plus intéressant. Il s'agit du démon de la nuit, un sylphe qui vient parfois, dit-on, charmer la solitude d'une aimable jouvencelle. La baronne impose silence à ses élèves; mais Mathilde, l'une d'elles, n'en apprend pas moins à son amie Caroline qu'elle a reçu la visite du démon de la nuit; que sa voix est douce et tendre, et qu'il lui a dit les plus jolies choses du monde. Elle ajoute qu'il lui semble déjà avoir entendu cette voix. L'innocente Mathilde a, il faut le dire, l'esprit occupé du prince Frédéric. Elle a même eu l'ingénuité de convenir un soir, en causant avec ses compagnes, que s'il dépendait de sa volonté de se choisir un époux, elle n'en accepterait pas d'autre que le prince Frédéric. Celui-ci ne paraît pas éprouver la même sympathie pour la jeune fille. Il la traite avec un dédain d'autant plus inexplicable, que son ami, le comte Oscar, est le fiancé de Mathilde. Les auteurs de la pièce donnent à entendre que le prétendu démon est déjà quelque chose de plus que l'ami de Mathilde. La pauvre enfant a l'héroïsme de refuser la main d'Oscar. Puis, grâce à de perfides conseils, elle veut connaître enfin les traits de celui qui s'est emparé de son âme tout entière. Or ce démon n'est autre que le prince Frédéric. Il s'esquive au moment où la lumière d'un flambeau va découvrir sa ruse, et Mathilde n'aperçoit que le visage ridé du baron de Gillestiern, le vieil amoureux de la baronne. On juge du désespoir de Mathilde, qui croit que c'est là son démon nocturne. La jeune fille se trouve bientôt sérieusement compromise et soupçonnée même par ses amis. Le prince Frédéric, qui est après tout un galant homme, justifie Mathilde aux yeux de tous. Il fait mieux encore et la prend pour épouse, en dépit de ses engagements avec la princesse Dorothée.

Cette pièce était, à l'origine, un opéra-comique, dont le principal rôle devait être créé

par Mlle Fargueil. Celle-ci, ayant résilié son engagement avec l'Opéra-Comique, débuta au Vaudeville par le rôle de Mathilde, dans lequel elle obtint un grand succès, en compagnie d'Emile Taigny. La musique de Doche ajoutait un attrait de plus à la représentation du *Démon de la nuit*.

Démon du foyer (LE), comédie en deux actes, en prose, par G. Sand, représentée sur le théâtre du Gymnase le 1er septembre 1852. Le maestro Tantarelli, musicien de génie, homme de grand cœur et de caractère très-faible, dirige à Milan le théâtre de la Scala et a, comme pensionnaires, trois cantatrices, trois sœurs, Camille, Flora et Nina, qu'il affectionne paternellement. Les trois jeunes filles ont chacune un caractère bien tranché : Nina, c'est la ménagère, la *mamina*, pour ainsi dire, des deux autres; Camille est le génie de la famille, c'est la cantatrice éminente, qui rapporte chaque soir à la maison les couronnes et les bouquets que lui jettent à profusion les dilettanti de Milan; quant à Flora, c'est une petite évaporée, une espiègle, un lutin, l'enfant gâté de ses sœurs, en un mot, le démon du foyer. Un certain marquis s'éprend de Camille, ou plutôt de sa voix, car il n'a fait que l'entendre du fond de sa loge au théâtre, et il vient chez Tantarelli pour la voir et lui exprimer son admiration et son amour. C'est Flora qu'il rencontre d'abord; il la prend pour Camille et lui fait la cour; mais, quand il voit apparaître Camille et qu'il entend sa voix enchanteresse, il s'aperçoit de son erreur et abandonne Flora à sa rage et à sa jalousie pour reporter toutes ses attentions sur la diva. La sœur se dépite et croit se venger dignement en se faisant enlever par un Mécène de coulisses qui la conduit à Naples. La disparition de Flora plonge dans le désespoir Camille et Nina, et le marquis se met à la poursuite du ravisseur, qu'il atteint et auquel il redemande la jeune fille. Celui-ci résiste; on se bat; le marquis est blessé, et, dans l'intervalle, Flora a fait jurer à Camille, qui, elle aussi, est arrivée à Naples, que jamais elle ne serait la femme du marquis. Camille a promis tout ce que sa sœur a voulu. C'est alors que le marquis revient tomber aux genoux de Camille et lui demander sa main. Cette scène est vraiment belle; mais il faut dire que c'est la seule où le sentiment dramatique se fasse jour. Camille, qui s'est liée par un serment, refuse les propositions qui lui sont faites, et Flora, comprenant enfin l'étendue de sa faute et les malheurs causés par sa jalousie, rend sa parole à sa sœur, qui tombe dans les bras du marquis.

L'absence de mouvement, d'action, d'intrigue, tel est le défaut capital de cette comédie, où les pensées justes, les observations délicates abondent. Mais il faut plus que cela pour réussir au théâtre; Mme Sand s'en est aperçue, et c'est pourquoi, après quelques autres tentatives du même genre restées infructueuses, elle a écrit le *Pressoir*, les *Beaux messieurs de Bois-Doré*, le *Marquis de Villemer*, autant de succès qui compteront parmi les plus beaux qu'elle ait remportés.

Démon du jeu (LE), comédie en cinq actes, en prose, par MM. Théodore Barrière et Crisafulli, représentée sur le théâtre du Gymnase le 16 juillet 1864. Depuis Regnard jusqu'à Victor Ducange, la passion du jeu a été bien des fois exploitée au théâtre, et MM. Barrière et Crisafulli n'ont fait qu'adapter le thème ancien aux mœurs et aux idées modernes. Leur joueur est le jeune Raoul de Villefranche, âme tendre et cœur dévoué, mais dont la passion pour le tapis vert traverse les meilleurs sentiments. Marié à une jeune et charmante femme qu'il adore, le malheureux en arrive bientôt à vendre, pour jouer, les diamants de sa femme et à les remplacer par du strass. Son beau-père, indigné d'une telle conduite, rompt violemment toute relation avec lui, et Raoul, pour s'étourdir, fait un voyage et s'arrête à Wiesbaden. Là, il joue avec fureur, et toujours la chance tourne contre lui. Tout à coup on vient lui annoncer que sa mère est mourante; il vole vers elle; mais, chemin faisant, le démon du jeu le détourne et l'arrête à Baden, à Hombourg, où il perd, perd toujours, et c'est au moment où il agite d'une main fiévreuse ses derniers rouleaux d'or qu'il apprend la mort de sa mère. Alors, plus que jamais désireux de perdre toute conscience de lui-même, dans l'ivresse du jeu, il se lance à corps perdu dans l'atmosphère impure des tripots et finit, à bout de ressources, par ouvrir l'oreille aux conseils d'un grec, dont il a fait son associé. Tout est convenu : il va demander au vol un gain que la chance lui refuse, quand il entend prononcer derrière lui le mot de *voleur*. Il se retourne et se trouve en présence de son beau-père et de sa femme. Eperdu, consterné, Raoul veut se tuer; mais on l'arrête, et, éclairé enfin sur la profondeur de la chute qui l'attendait, il veut jurer qu'il renonce pour toujours à son abominable passion. Mais quel serment pourra-t-il faire qu'il ne viole comme il a déjà violé tous ceux qu'il a prononcés? Qu'il jure sur la tête de l'enfant que sa femme porte dans son sein. Raoul, ivre de bonheur, consent à tout ce qu'on exige de lui, et désormais il ne demandera plus qu'à son ménage le bonheur qu'il a vainement recherché dans les excitations du jeu.

Nous nous sommes surtout attaché à mettre en relief le portrait du joueur dessiné par M. Théodore Barrière, parce que c'est le seul, en effet, sur lequel doive porter notre critique. Raoul, pendant tout le courant de la pièce, reste inflexiblement rivé à sa passion, de même que Valère dans la comédie de Regnard. La logique le veut ainsi; mais, en même temps, elle s'oppose au revirement impossible que subit son caractère dans la brusque scène du dénoûment. Quand un homme a résisté aux larmes de sa femme, à l'appel de sa mère mourante et à la voix de tous les sentiments d'honneur, comment supposer que l'espoir de la paternité le ramènera soudain dans le sentier du devoir? Voyez Valère : jusqu'au bout il est l'esclave du pacte qu'il a passé avec son indomptable passion; lui aussi il fait des serments, mais le démon du jeu est là pour les lui faire violer, et, de guerre lasse, il finit par prendre son parti de sa honte et il se console en pensant qu'il retrouvera dans sa passion tout ce qu'elle lui a fait perdre :

Va, va, consolons-nous, Hector, et quelque jour
Le jeu m'acquittera des dettes de l'amour.

Malgré ce défaut de logique dans le caractère du personnage principal, le *Démon du jeu* est une des meilleures comédies de M. Barrière. Un comique de bon aloi s'y mêle dans une juste mesure aux éléments pathétiques mis en jeu; l'action est rapide, entraînante; elle a quelque chose du mouvement vertigineux qui entraîne le héros dans l'abîme de sa passion; enfin, le *Démon du jeu* est rempli de mots et de traits à l'emporte-pièce, de détails d'une vérité saisissante, et la plupart des scènes laissent une impression pénible peut-être, mais profonde.

DÉMONARCHISÉ, ÉE (dé-mo-nar-chi-zé) part. passé du v. Démonarchiser : *Nation* DÉMONARCHISÉE. *Pays* DÉMONARCHISÉ.

DÉMONARCHISER v. a. ou tr. (dé-mo-nar-chi-zé — du préf. privat. *dé*, et de *monarchie*). Soustraire au gouvernement monarchique : DÉMONARCHISER *l'Europe. Si vous voulez décatholiciser la France, il faut la* DÉMONARCHISER. (De Bonald.)

Se démonarchiser v. pr. Cesser d'être monarchique : *La France a essayé deux fois de* SE DÉMONARCHISER.

DÉMONAX, philosophe grec, né dans l'île de Chypre, qui vivait à Athènes au IIe siècle de notre ère, du temps des Antonins. Il eut pour maîtres Epictète et Démétrius le Cynique, mais ne se rangea ni dans la secte des stoïciens ni dans celle des cyniques. Possédant une vaste érudition, il avait étudié tous les systèmes sans s'attacher à aucun. C'était, avant tout, un philosophe pratique, un moraliste plein d'indulgence et de sympathie pour ses semblables, à qui il s'efforçait d'être utile. Sa conduite lui avait attiré la vénération des Athéniens, et quelques-unes de ses maximes montrent à quel point elle était méritée : « Le propre de l'homme est d'errer, et celui du sage de pardonner à l'erreur, » disait-il. « Vous ajoutez à votre vertu tout ce que vous retranchez à vos plaisirs, » disait-il encore. Un magistrat l'ayant consulté sur le moyen de bien remplir son emploi : « Fuyez la colère, lui répondit-il; parlez peu, écoutez beaucoup. » Un jour les Athéniens voulurent établir les combats de gladiateurs : « Soit, dit Démonax, mais renversez auparavant l'autel que vos maîtres ont élevé à la Pitié. » Ce philosophe, arrivé à un âge très-avancé, se laissa mourir de faim. Lucien a écrit sa vie.

DEMONE (VAL-DI-), ancienne division administrative de la Sicile, dont Messine était le chef-lieu. Elle comprenait la partie N.-E. de l'île, et forme actuellement la province de Messine, une portion considérable de celle de Catane, et une faible partie de celle de Palerme. Son nom lui vient de l'Etna, qu'elle renferme, et dont les croyances populaires faisaient le séjour des démons.

DÉMONERIE s. f. (dé-mo-ne-rî — rad. *démon*). Diablerie, commerce avec les démons : *Se livrer à des* DÉMONERIES *ridicules.* ‖ Façon, manière démoniaque : *La duchesse du Maine s'agitait avec une* DÉMONERIE *infatigable, de peur d'avoir à réfléchir et à s'ennuyer un seul instant.* (Ste-Beuve.)

DÉMONÈSE (*Demonesos*), archipel de la mer de Marmara. V. PRINCES (îles des).

DÉMONÉTISATION s. f. (dé-mo-né-ti-za-si-on — rad. *démonétiser*). Action de démonétiser; état de ce qui est démonétisé : *La* DÉMONÉTISATION *des anciennes pièces.*

— Fig. Perte de réputation, de crédit, d'estime : *Le peu de cas que les Camusot faisaient de leur cousin Pons, sa* DÉMONÉTISATION *au sein de la famille, agissait sur les domestiques.* (Balz.)

— **Encycl.** Econ. polit. et administr. Les gouvernements n'ont généralement recours à la *démonétisation* qu'autant que les espèces qui en sont l'objet ont subi des affaiblissements ou des altérations qui en réduisent la valeur intrinsèque fort au-dessous de leur valeur nominale. Les frais de cette *démonétisation* ont été, jusqu'à une époque relativement moderne, laissés à la charge des détenteurs des monaies. Quand les gouvernements trouvaient qu'une refonte des monnaies affaiblies ou altérées leur occasionnerait trop de charges, ils en réduisaient purement et simplement la valeur nominale au niveau de la valeur intrinsèque. C'est ainsi que le décret du 12 septembre 1810 procéda à l'égard des écus de 6 livres et de 3 livres, et des louis de 48 livres, de 24 livres et de 12 livres. En 1845, le législateur a enfin reconnu avec les économistes que, l'usure d'une pièce de monnaie étant le fait de la société tout entière, c'est à celle-ci à en supporter la perte. Et comme les frais que fait le gouvernement pour émettre ses monnaies incombent à tous les citoyens, il doit, de bonne justice, reprendre une pièce usée au même prix que si elle était neuve, c'est-à-dire changer à bureau ouvert une pièce vieille contre une pièce neuve, pourvu toutefois que cette pièce n'ait pas été frauduleusement altérée, et qu'il reste assez de vestige de l'empreinte pour qu'on ne puisse pas douter de son authenticité. Le décret du 12 septembre 1810, en réduisant les écus de 6 livres à 5 fr. 80 et les écus de trois livres à 2 fr. 75, et en faisant supporter une réduction proportionnelle aux pièces d'or, avait à la longue jeté une très-grande perturbation dans le règlement des transactions monétaires. Les provinces de l'Ouest avaient eu notamment à en souffrir. Aussi le législateur de 1827, loin de chercher, comme l'avait fait en 1810 le gouvernement impérial, à ramener la valeur nominale de ces monnaies à leur valeur intrinsèque, en décréta purement et simplement la *démonétisation*. L'opération s'exécuta en cinq exercices, et, depuis le 1er juillet 1834, ces pièces ont cessé d'avoir cours en France. De 1726 à 1793, il avait été frappé pour environ 2 milliards d'écus de 6 livres et de 12 livres. Dans le cours des opérations de refonte commencées dès la Révolution, il n'en rentra que 1,412 millions. L'exportation avait absorbé sans nul doute une partie des 600 millions manquants, mais on croit aussi qu'à raison du mélange d'or que contenaient ces monnaies, l'orfévrerie trouva parfois profit à les fondre.

La loi du 16 mai 1845 démonétisa les pièces de 15 sous et de 30 sous frappées à l'effigie de Louis XVI en 1791 et en 1792, ainsi que les pièces de 10 centimes à la lettre N. A cette occasion, on eut un exemple de l'énorme quantité de petites pièces qui disparaissent en se perdant. L'exportation de ces pièces n'ayant nulle raison d'être, l'orfévrerie ne trouvant nul avantage à les fondre, on devait supposer que la presque totalité en serait apportée aux hôtels des monnaies, qui devaient en rembourser la valeur nominale. Il n'en fut présenté cependant que pour 16 millions, et il en avait été émis plus de 25. Un tiers de cette émission s'était donc perdu en un demi-siècle. Sur les pièces de 10 centimes à la lettre N, la perte fut encore plus forte : il en avait été frappé pour 3,287,000 fr., le faux monnayage en avait grossi la masse, et cependant, lors de la *démonétisation*, il ne s'en présenta que pour environ 2 millions. La loi du 16 juillet 1845 s'occupa aussi de la question de la *démonétisation* des pièces de cuivre, mais elle s'arrêta aux pièces de 6 liards. Depuis vingt ans, le public réclamait la *démonétisation* et la refonte des monnaies de cuivre alors existantes. Peu de monnaie de cuivre présenta autant d'inconvénient que celle-là. Cette monnaie était incommode par la pesanteur, gênante par la difficulté qu'on avait à la compter; elle était dans un grand état de dégradation, manquait de régularité dans les modules, d'homogénéité dans la matière; elle était, en outre, mal frappée. De plus, l'écart énorme qu'il y avait entre la valeur nominale et la valeur intrinsèque était une incessante excitation à la contrefaçon, qui était d'une exécution très-facile par le moulage. Malgré tous ces inconvénients, le législateur hésitait à entreprendre cette *démonétisation*, à cause de la dépense que devait entraîner la refonte. La masse de ces monnaies de cuivre était évaluée à environ 50 millions de francs, savoir : sous royaux fabriqués en vertu des édits de 1719 et de 1768, environ 10,200,000 fr.; sous fabriqués en métal de choche, en exécution de la loi du 6 août 1791, 19,200,000 fr.; sous et centimes frappés à l'effigie de la Liberté, de l'an V à l'an VII, 19,600,000 fr.; monnaie obsidionale frappée pendant les deux blocus de Strasbourg, les siéges d'Anvers et de Mayence, 175,000 fr. Le gouvernement de la seconde République tenta d'entreprendre cette opération, qu'exécuta le gouvernement du second Empire.

Un décret du 2 juin 1852 chargea une commission de concerter les mesures d'exécution relatives à la fabrication de la nouvelle monnaie de bronze et au retrait de la circulation de l'ancienne monnaie de cuivre. Un décret du 18 mai 1852 avait déjà retiré de la circulation les pièces de 25 centimes. Ces pièces cessèrent d'avoir cours légal et forcé, pour leur valeur nominale, le 1er octobre suivant, dans les transactions commerciales, mais elles furent reçues pour cette même valeur jusqu'au 31 décembre 1852 dans les caisses publiques, en payement des contributions de toute nature. Ces pièces circulèrent encore depuis, pendant quelques années, jusqu'en 1860 environ; mais elles n'étaient considérées que comme pièces de 20 centimes. Le décret qui en prononça le retrait de la circulation se basait sur l'article 2 du décret du 3 mai 1848, portant que les seules monnaies nationales d'argent sont les pièces de 5 fr., de 2 fr., de 1 fr., de 50 et de 20 centimes.

D'après la loi du 6 mai 1852 sur la refonte des monnaies de cuivre, la tolérance du poids en fort et en faible est de 1 pour 100 pour les pièces de 5 et de 10 centimes et de 1 1/2 pour 100